

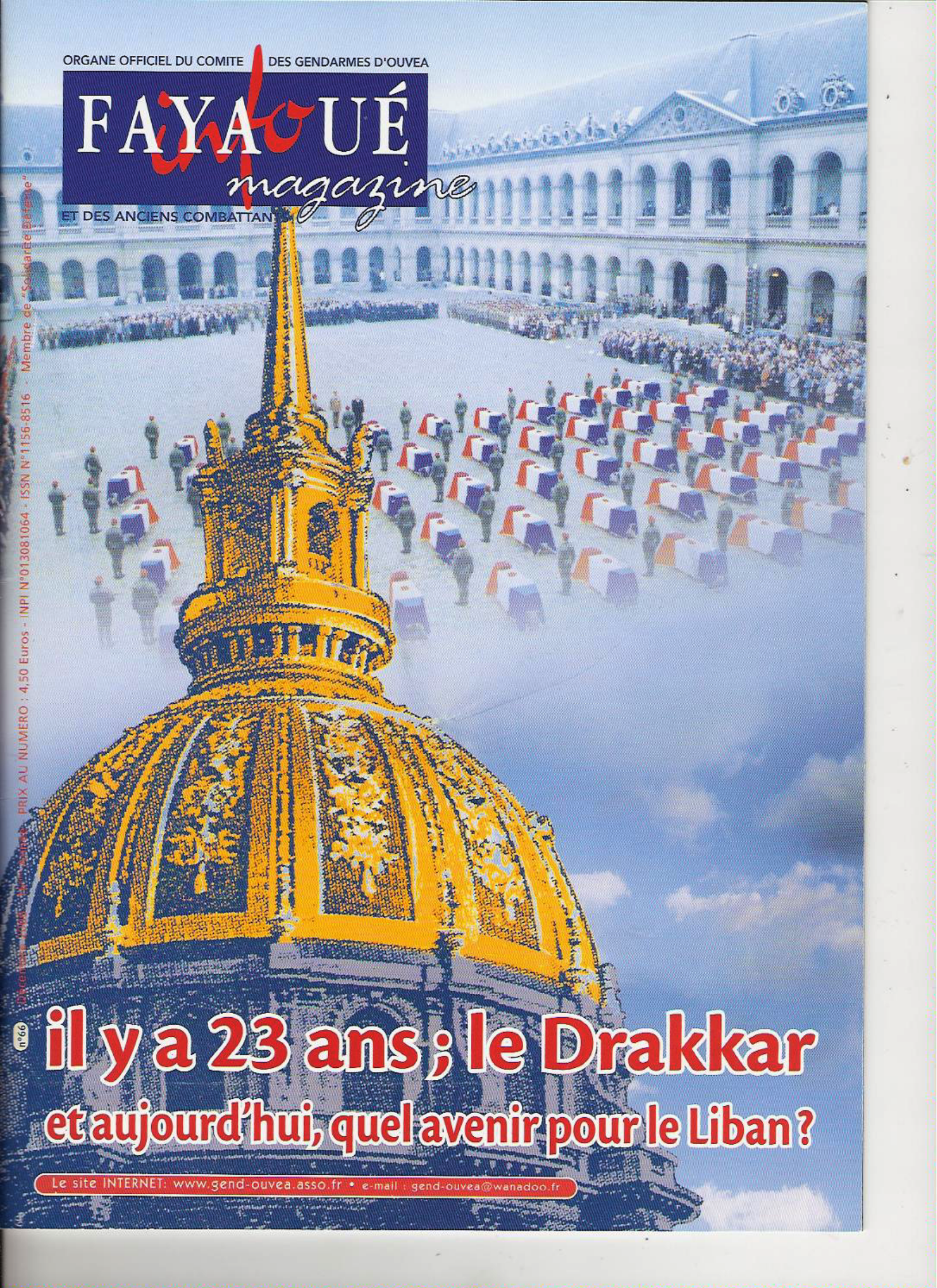
ORGANE OFFICIEL DU COMITE DES GENDARMES D'OUVEA

FAYAOUÉ

magazine

ET DES ANCIENS COMBATTANTS

PRIX AU NUMERO : 4,50 Euros - INPI N°013081064 - ISSN N° 1156-8516 - Membre de "Solidarité Magisme"



**il y a 23 ans ; le Drakkar
et aujourd'hui, quel avenir pour le Liban ?**

Le site INTERNET: www.gend-ouvea.asso.fr • e-mail : gend-ouvea@wanadoo.fr

EDITO

Le premier devoir

d'un état démocratique est de défendre l'honneur de ses soldats



Adj. Chef de
Gendarmerie
MAIER

Depuis la tragédie effroyable du Drakkar, le 23 Octobre 1983, où 58 jeunes parachutistes français furent assassinés par un attentat du Hezbollah avec l'appui des services secrets syriens, notre pays a purement et simplement abandonné toutes poursuites judiciaires contre les tueurs présumés. En général, aucune instruction judiciaire n'est ouverte dès lors qu'il s'agit de l'assassinat de nos soldats, ou alors l'instruction traîne tellement en longueur qu'elle finira par être classée sans suite.

Le 22 Avril 1988, quatre gendarmes étaient assassinés dans leur brigade de Fayaoué-Ouvéa. Une instruction judiciaire est ouverte, mais aussitôt close, l'Assemblée Nationale ayant voté honteusement l'amnistie des tueurs.

Le 6 Avril 1994, l'Adjudant Chef de Gendarmerie MAIER, son collègue DIDOT et l'épouse de ce dernier sont assassinés sauvagement au Rwanda dans l'indifférence générale des autorités de notre pays. Aucune instruction judiciaire n'est ouverte. Pire, l'acte de décès des deux hommes porte la mention "mort accidentelle" et c'est signé d'un médecin militaire de haut rang.

Le 3 Août 1994, les gendarmes DECAMPS, SALOMON et SERLET sont assassinés à la Cité Inn Allah à Alger par un groupe terroriste. Suite à la plainte des familles et de notre association, une instruction judiciaire est enfin ouverte par la brigade anti-terroriste. Depuis douze ans, nous ne savons rien ! L'instruction est bloquée sans qu'aucune explication ne soit donnée aux familles. Pourtant la loi prévoit que les parties civiles soient régulièrement informées des avancées du dossier. Comme le dossier n'avance pas, nous n'avons pas revu le juge depuis plus de quatre ans.

Le 6 Novembre 2004, neuf de nos soldats sont assassinés à Bouaké en Côte d'Ivoire par l'aviation officielle de ce pays. Une enquête est en cours, paraît-il... mais tout est fait, semble-t-il, pour qu'elle n'aboutisse pas.

Le 5 Septembre dernier, le procureur du tribunal aux armées a émis un avis défavorable à la délivrance de mandats d'arrêt internationaux contre les deux pilotes biélorusses qui auraient participé à l'attaque aux commandes des deux avions Sukoï 25, accompagnés de deux pilotes ivoiriens, d'ailleurs formés en France. Il doit être précisé que les deux ressortissants biélorusses, interpellés au Togo, ont été mis à la disposition de la France. Ne souhaitant pas avoir de problème avec la Biélorussie, les autorités françaises ont demandé aux Togolais de les expulser dans leur pays. On croit rêver ! Pourquoi avoir laissé fuir les auteurs de ces assassinats ?

Notre pays se serait-il métamorphosé tout à coup en pays barbare où certains citoyens n'ont aucun droit à ce que justice leur soit rendue ?

C'est notre devoir de nous lever pour exiger au nom des principes fondamentaux de justice et de liberté qui, normalement, ont cours dans un pays démocratique, que les familles de nos jeunes camarades militaires, assassinés quelquefois dans des circonstances épouvantables, aient les mêmes droits que les autres citoyens, c'est-à-dire avoir droit à une justice équitable.

"CHAQUE HOMME NAIT LIBRE ET EGAL EN DROIT" ... Ce beau précepte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne s'applique pas dans notre pays aux proches des militaires assassinés. La torture morale infligée aux familles des victimes qui voient leurs droits à la justice bafoués est intolérable ! FAUDRA-T-IL EN PASSER PAR LA COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME ET LA COUR EUROPEENNE ?

François LAMBOLEY



Le Président Fondateur
François LAMBOLEY,
les familles des gendarmes et des militaires
tombés au service de la Nation,
le Conseil d'administration et
l'ensemble des adhérents
vous présentent leurs meilleurs vœux.

LES MARTYRS OUBLIES

Adjudants Chef MAIER et DIDOT



FAYAOUE INFO MAGAZINE ouvre ses pages aux témoins éventuels qui pouvaient être sur place à l'époque et qui pourraient témoigner.
Tél. : 03.20.91.63.24
e-mail : gend-ouvea@wanadoo.fr



Il y a douze ans, le 8 Avril 1994, au Rwanda, deux gendarmes en mission d'assistance et l'épouse de l'un deux étaient sauvagement massacrés à la machette dans leur résidence à Kigali par le Front Patriotique du Rwanda.

On lira ci-dessous les témoignages des journalistes sur cette tragédie et les documents officiels qui font état de "MORT ACCIDENTELLE", documents bizarrement datés du 6 Avril 1994, deux jours avant l'assassinat du couple DIDOT et de l'Adjudant Chef MAIER. Pour des raisons que nous ignorons, la France, patrie des Droits de l'Homme, est restée de la plus grande discrétion sur l'assassinat des trois Français.

AUCUNE ACTION JUDICIAIRE N'A ÉTÉ DILIGENTÉE PAR SES SOINS.

Les familles n'ont que leurs yeux pour pleurer.

Franck DUBUS



Moins de deux jours après l'attentat contre le Falcon, l'Adjudant-Chef Alain Didot, 46 ans, son épouse à la Gilda, née Lana, 44 ans, et l'Adjudant-Chef René Maier sont morts dans l'après-midi du vendredi 8 avril pour avoir voulu protéger des Tutsis. Curieusement, ils n'ont pas été victimes de la vengeance de miliciens ou de militaires des FAR, comme la rumeur en a été rapportée, mais exécutés par des soldats du Front Patriotique rwandais, ceux-là mêmes qui venaient secourir leurs frères tutsis !

L'Adjudant-Chef Didot était depuis 1992 conseiller technique de transmissions dans le détachement d'assistance technique gendarmerie au Rwanda.

Il y avait été rejoint en 1993 par l'Adjudant-Chef Maier, conseiller technique de police judiciaire. Le vendredi 8 avril, Alain et Gilda Didot sont dans leur villa située à Kacyiru, une colline excentrée de Kigali sur laquelle sont implantés de nombreux ministères ainsi que l'hôtel Méridien, un des sièges de la Minuar, et le bâtiment du Conseil National du Développement. Le CND abrite le bataillon FPR, 540 hommes introduits à Kigali dans le cadre de la mise en œuvre des accords d'Arusha. La villa de l'Adjudant-Chef Didot est située à mi-chemin du siège de la Minuar et de celui des soldats du FPR, juste à côté du rond-point stratégique qui commande l'accès à l'aéroport depuis le centre-ville. C'est un poste d'observation idéal mais, en même temps, un endroit très exposé.

L'Adjudant-Chef René Maier, lui, habite seul un pavillon dans l'enceinte du camp de gendarmerie de Kacyiru. Dès le 7 avril, après l'annonce de l'attentat, il a rejoint son collègue et ami Didot pour participer à ce que, dans le jargon militaire, on appelle la "veille radio". Fanatique de transmissions, l'Adjudant-Chef

CONFIDENTIEL DEFENSE

OBJ DECES DE L'ADJUDANT/CHEF M A I E R RENE
TXT
POUR LCL BOYER
VOUS DEMANDE DE TRANSMETTRE CE MESSAGE A
MADAME M A I E R MARTINE ET SA FILLE CHRISTELLE DOMICILIEES
29 RUE CASTILLON , LE MOURILLION 83000 TOULON
AU FILS M A I E R DOMICILIE AVE DU POLYGONE QUARTIER LA MIRTE
83000 TOULON
VOUS AVEZ ETE INFORME PAR LA DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE
NATIONALE DES CRAINTES QUE L'ON POUVAIT AVOIR SUR LE SORT QUI AURAIT
ETE RESERVE A VOTRE EX-EPOUX (PERE).
CES CRAINTES ETAIENT FONDEES PUISQUE NOUS VENONS D'APPRENDRE QUE LE
CORPS DE VOTRE EX-EPOUX (PERE) VIEND D'ETRE RETROUVE A PROXIMITE DU
DOMICILE QU'IL OCCUPAIT.
IL AURAIT ETE ABATTU PAR LES MILICES ARMEES RWANDAISES PARCE QUE
LES RWANDAIS D'UNE ETHNIE OPPOSEE S'ETAIENT REFUGIES CHEZ LUI
UNE CEREMONIE SERA ORGANISEE POUR LE RETOUR DU CORPS DANS 24 OU 48
HEURES.
NOUS NE MANQUERONS PAS DE VOUS DONNER TOUTES LES PRECISIONS
NECESSAIRES.
CROYEZ, MONSIEUR, MADAME, QUE JE PARTAGE VOTRE DOULEUR. JE VOUS
DEMANDE D'ACCEPTER MES CONDOLEANCES ATTRISTEES AINSI QUE L'ASSURANCE
DE MA SYMPATHIE ET DE TOUTE MA CONSIDERATION.
SIGNE : GENERAL DE DIVISION HUCHON, CHEF DE LA MISSION MILITAIRE DE
COOPERATION.
BT
H2721

Didot avait installé chez lui tout un appareillage qui lui permettait d'entrer en liaison radio avec la Mission d'Assistance Militaire française (MAM), avec le réseau de l'Ambassade de France et avec d'autres réseaux civils. De sa villa, il surveille à la jumelle le bataillon du FPR et rend compte de l'évolution de la situation heure par heure. Il raconte que, le 7 avril, à 5 heures du matin, des échanges de tirs ont débuté entre les forces gouvernementales et le FPR. La garde présidentielle s'est embusquée au rond-point, tout près de son camp.

Le Lieutenant-Colonel Dany, chef du détachement militaire d'assistance technique gendarmerie, demande à Didot de profiter d'une accalmie pour évacuer son domicile. "Impossible sans prendre de gros risques, je préfère poursuivre la mission de renseignements et de relais radio", répond Alain Didot. On découvrira plus tard qu'il s'agit en partie d'un pieux mensonge : Alain et Gilda Didot ainsi que René Maier ont décidé de protéger leurs voisins tutsis de la fureur des miliciens. Une quinzaine de ces derniers se cachent dans la maison. Les deux gendarmes ont creusé une tranchée devant la villa et, armes à la main, dissuadent les miliciens de s'approcher.

Vers 14 heures, le contact radio est rompu. Le lieutenant-colonel Dany veut croire qu'il s'agit d'une panne de générateur. A 17 heures, le directeur du Méridien réussit à joindre par radio l'Ambassade de France. Il vient de recueillir un groupe de réfugiés tutsis qui disent arriver de la maison des Didot.

En début d'après-midi, des éléments avancés du mouvement rebelle se sont introduits dans la parcelle de l'Adjudant-Chef. Les militaires du FPR ont autorisé les Rwandais réfugiés dans la maison à partir, après avoir vérifié leur qualité de Tutsis. Mais, auparavant, et malgré leurs supplications, ces derniers ont dû assister à l'exécution de l'adjudant-chef Didot à coups de machette et à celles de sa femme et de l'Adjudant-Chef Maier, abattu d'une rafale.

LE FPR ASSASSINE SAUVAGEMENT DEUX GENDARMES FRANÇAIS ET L'ÉPOUSE DE L'UN D'EUX.

Régine vivait dans le quartier de Kacyiru, dans l'une des belles maisons dites du MRND, à quelque cinq cents mètres à vol d'oiseau du Conseil National du Développement (CND), le bâtiment de l'Assemblée Nationale où était installé, depuis fin décembre 1993, le bataillon du FPR. Entourée de ses cinq enfants et de quatre de ses voisins, elle tremble depuis le matin de ce 7 avril, car le FPR et la Garde présidentielle (GP) échangent des tirs d'artillerie.

Cataloguée MDR à cause de son mari, numéro 3 du Ministère des Affaires étrangères, elle redoute une descente des membres de la GP à son domicile. Elle a eu l'idée de solliciter la protection des militaires français qui habitent à deux maisons de la sienne, tout près du rond-point de Kimihurura, afin qu'il la cache, elle, sa famille et les quatre petits voisins. Elle ne leur a jamais parlé, mais ils ont l'air gentil.

Elle se sentirait en sécurité chez ces étrangers. Elle va frapper à leur porte. Un homme lui ouvre.

- J'ai peur. Est-ce que vous accepteriez de me cacher avec mes enfants ? lui déclare-t-elle.

- Je ne peux pas prendre la décision, car je ne suis pas le propriétaire des lieux. Revenez quand mon ami et sa femme seront de retour.

Quelque temps plus tard, Régine aperçoit depuis chez elle le couple de Français qui rentrent chez eux. Grâce à une échelle, elle enjambe la clôture, interpelle les Français et les convainc de l'héberger avec les neuf enfants. Apaisée et folle de reconnaissance pour ses nouveaux amis, Régine passe une nuit à peu près calme.

- Ce couple était d'une gentillesse extrême, se souvient-elle, encore toute émue à l'évocation de ses protecteurs. Ils n'avaient rien à manger parce que la femme n'avait pas eu le temps de faire des courses. Nous sommes convenus que le lendemain, je lui ferai acheminer des vivres en les faisant passer par les jardins.

Régine ne connaît pas alors les noms et fonctions de ses hôtes : l'Adjudant-Chef Didot, sa femme Gilda et l'Adjudant-Chef Maier. Elle n'a pas entendu ou ne se souvient pas avoir entendu Didot parler par radio avec plusieurs correspondants.

Parmi eux, il y avait Madame Cussac dont il prenait régulièrement des nouvelles, car son mari avait été appelé à Paris et elle était restée seule avec son jeune fils. Tout d'abord, Didot lui avait annoncé l'arrivée de Gilda. Finalement, il lui avait dit renoncer à son projet :

- Je ne peux emmener ma femme chez vous, il y a trop d'abeilles [madame Cussac a pensé que Didot voulait désigner par là les tirs d'artillerie]. Je l'emmène chez Sabriès [un Commandant de gendarmerie].

Quelque temps plus tard - un flou qui traduit la difficile datation des événements -, des soldats sonnent au portail. Les scènes qui suivent proviennent des seuls souvenirs de Régine :

- Ce doivent être des soldats de la Garde Présidentielle, ils parlent kinarwanda; allez-vous cacher!

La femme n'éprouvait d'inquiétude que pour Régine et ses enfants, lesquels sont allés se cacher sous les lits. Il s'est avéré qu'il s'agissait en réalité de soldats du FPR. Régine ne se rappelle plus exactement leur nombre : cinq ou six... Ils ont désarmé les deux hommes et demandé à la femme d'aller chercher les autres armes se trouvant dans la maison. Jusque-là, les soldats n'étaient pas brutaux avec les Français. La femme a fait sortir Régine et ses enfants de leur cache. Les soldats étaient très énervés contre Régine.

- Pourquoi êtes-vous venus vous réfugier chez des Français ?

- Parce que nous avions peur des miliciens et des membres de la GP et que nous pensions que les Français pouvaient nous protéger.

Les soldats du FPR l'interrogent. Régine décline son identité et le nom de son mari. Un officier prend alors son talkie-walkie pour demander des instructions. Elle n'entend pas ses propos, car l'homme parle très doucement. Après avoir raccroché, le ton de l'officier change complètement. Le nom de son mari a probablement pro-

voqué ce revirement. Parce qu'il est du MDR, proche de Faustin Twagiramungu, et donc en très bonne intelligence avec le FPR.

- N'aie pas peur, on ne fait rien aux femmes et aux enfants, on traque seulement les militaires d'Habyarimana.

Quelques militaires sont alors chargés de raccompagner Régine jusque chez elle et se comportent comme s'ils étaient devenus ses amis. Régine et ses enfants doivent donc quitter la maison des Français. Dans le jardin, ils voient le propriétaire des lieux assis par terre, sous le contrôle étroit des soldats, tandis que sa femme et l'autre militaire sont debout. Les Français ne parlent pas... C'est la dernière image qu'elle emporte de ses protecteurs.

Arrivée chez elle et encore sous le choc, elle s'écroule dans le corridor et s'endort... Combien de temps s'est-il écoulé ?

Régine ne sait plus : "Une partie de ma mémoire s'est envolée", dit-elle. C'est alors que son veilleur vient la trouver. Il n'a pas l'air dans son état normal. Il tient des propos qui, dans un premier temps, lui semblent complètement incohérents.

- Il faut qu'on quitte la maison parce qu'on va nous tuer, lui répète-t-il.

- Mais pourquoi dis-tu cela ? Les militaires ont été très gentils avec nous et nous ont raccompagnés jusqu'ici...

- J'ai tout vu, ce sont des barbares, ils les ont tous tués...

Par bribes, Régine comprend que son veilleur a, sans être vu, assisté à l'exécution sauvage des deux hommes, de la femme, de leur propre veilleur et du chien. Et de donner des détails macabres : une joue qu'il a vu tomber après avoir été tranchée par une machette ; du sang qui giclé partout, des coups qui pleuvent, des poignards et des machettes qui coupent, tranchent, s'enfoncent dans les chairs...

"Mon veilleur était sous le choc, il était comme fou et voulait partir tout de suite. Il voulait que je parte immédiatement pour me mettre à l'abri à l'hôtel Méridien tout proche. Je pensais que c'était trop dangereux. Après ce que je viens de voir, je n'ai pas le choix, je pars vers le Méridien, m'a-t-il dit. Je lui ai demandé de revenir me chercher s'il estimait que c'était possible."

Finalement, Régine rejoint le Méridien quelques temps plus tard, avant d'être acheminée vers Byumba, en zone FPR.

Toujours choquée, elle revient sans cesse sur un détail absurde qui l'obsède depuis le 8 avril : "Oh là là, si au moins ils avaient mangé avant de mourir..."

Les deux militaires français assassinés faisaient partie des 24 hommes laissés au Rwanda après le départ de Noroît, en décembre. L'Adjudant-Chef Didot avait pour mission d'entretenir les postes radio, de type Motorola et PPI3, dont la portée n'excède pas une dizaine de kilomètres, de la mission française et des FAR. L'Adjudant-Chef Maier était conseiller PJ auprès de la gendarmerie rwandaise. La femme assassinée, Gilda, était l'épouse de Didot.

Pour quelle raison ces deux gendarmes furent-ils mis à mort ? Qu'avaient-ils fait ou quelle menace représentaient-ils pour susciter une telle sauvagerie ? Le colonel Marchal, responsable de



l'opération belge KIBAT, a la réponse. Dans le courant du mois de février 1994, alors qu'il rendait visite au chef du bataillon du FPR basé au CND, Charles Kayumba l'emmena dans un lieu qui surplombe Kigali. De ce point, il lui désigna tous les endroits de la capitale où étaient installés des appareils d'écoutes. Il lui montra alors une villa, située près du rond-point de Kimihurura, sur le toit de laquelle des antennes étaient bien visibles. Kayumba lui fit comprendre que, dès qu'il le pourrait, il ferait cesser ces écoutes.

- Saviez-vous que la villa était habitée par des gendarmes français et avez-vous prévenu l'Ambassade de France de cette menace ? ai-je demandé à Marchal.

- Non ! Je pensais qu'il s'agissait d'un système d'écoutes des FAR ou de la Gendarmerie, m'a répondu le Colonel belge. Didot n'"écoutait" pas les FPR au CND. Mais le malentendu était là. L'Adjudant-Chef était un radio amateur passionné, qui s'était équipé d'un très bon matériel. Il aimait entrer en relation avec la planète entière. Ses compétences en la matière avaient été mises à profit pour compléter le réseau d'alerte des Français. Sa position en un point élevé de la ville en faisait un bon relais -avec du matériel Yesu - entre la ville de Kigali et Kanombe, près de l'aéroport, que l'Ambassade de France ne pouvait joindre directement. Il était donc logique que le FPR, à l'aide d'appareils gonio suffisamment sophistiqués, ait pu localiser l'installation de l'Adjudant-Chef Didot.

Le patron de KIBAT n'eut connaissance de l'identité des occupants de la villa que lorsque le Lieutenant-Colonel Maurin lui demanda de récupérer les corps. À la fin de l'après-midi du 8 avril, prévenu par Régine qui avait trouvé refuge dans l'hôtel, le patron du Méridien prévient l'Ambassade, qui informe Maurin de l'assassinat des trois Français. Maurin cumule alors les fonctions d'adjoint à l'Attaché de Défense, absent, et, à ce titre, de responsable des coopérants militaires Terre, de chef opérationnel de tous les militaires français au Rwanda et de conseiller du chef d'état-major des FAR. Il est d'autant plus affecté par la nouvelle de cette mort qu'il était proche de Didot et de sa femme, et que, la veille, il leur avait intimé l'ordre de quitter leur villa, beaucoup trop exposée...

Maurin prend contact avec la MINUAR pour récupérer les corps. C'est le colonel Marchal qui prend l'affaire en main. Une première fois, il se rend avec son secrétaire dans la parcelle où ont été tués les Français, mais les combats sont si

MORT "ACCIDENTELLE"... A COUP DE MACHETTE

intenses, entre la Garde présidentielle et le CND, qu'ils doivent renoncer à s'attarder sur les lieux. Le lendemain, une nouvelle mission, plus nombreuse, est montée. Alors que le major-médecin belge Théry, accompagné de deux Capitaines sénégalais, fouille le terrain, des militaires assurent la sécurité de l'opération. On découvre les cadavres du chien et du veillard. Plus tard, ce sont, enterrés au fond du terrain, les cadavres abîmés des trois Français. Pendant tout le temps de la fouille, Maurin est inquiet, car les forces spéciales sont sur le départ.

Il a décidé qu'il ne partirait pas en laissant les corps des trois Français en terre rwandaise. Les dépouilles des deux gendarmes et de Gilda lui sont remises à l'aéroport, le 13 avril à 14h 10, par Théry. Maurin, le Chef d'Escadron Forgues et l'Adjudant-Chef Bach procèdent rapidement à leur identification. Les mises en bière sont faites en présence du Médecin Commandant Grosjean, du 3^e RPIMa. Les cercueils quittent Kigali à 17h30 pour Bangui, accompagnés par des éléments du 3^e RPIMa. Les certificats de décès, datés du 6 avril, mentionnent que les Français sont décédés de "mort accidentelle". Avant d'être réembarqués dans un avion à destination de Paris, les corps sont déposés à la morgue de Bangui.

Les cercueils arrivent au Bourget le 15 avril. François Léotard et Michel Roussin leur rendent hommage. Les services du Ministère de la Coopération ont assuré aux journalistes curieux que "leur mort n'était pas liée à leur fonction, mais à leur résidence, et au fait qu'ils auraient caché des Tutsis chez eux." Manière discrète d'affirmer qu'ils auraient été assassinés par des miliciens hutus.

Paul Kagame, cynique, s'est amusé de l'embarras des officiels français à évoquer ces trois morts. A François Misser qui écrivait sa biographie, *Vers un nouveau Rwanda*, il confie qu'un journaliste de TV5 lui aurait rapporté les confidences d'un Général français à propos de ces gendarmes tués par le FPR. Que faisaient donc ces militaires, alors que la France affirmait qu'ils avaient tous quitté le Rwanda ? questionne Kagame avant de

lancer ses sous-entendus :

- Quand vous rentrerez, demandez donc au général qui sont ces officiers et ce qu'ils faisaient au Rwanda...

Kagame, comme Kayumba, était persuadé que les gendarmes français étaient postés à Kigali pour intercepter les messages du FPR.

Pour des raisons que j'ignore, la France est restée de la plus grande discrétion sur l'assassinat de ces trois Français. Aucune action judiciaire n'a été notamment diligentée par ses soins. ♦

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS
D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avril 1994

CERTIFICAT DE DECES:

Je, soussigné Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO BANGUI, certifie avoir constaté ce jour, le décès de MATER Jean, âgé de 46 ans, survenu le 06 Avril 1994, à KIGALI (RWANDA).

La mort, réelle et constante est d'origine accidentelle.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

Médecin en Chef THOMAS M.
Médecin-Chef des E.F.A.O.

COMMANDEMENT DES ELEMENTS FRANCAIS
D'ASSISTANCE OPERATIONNELLE
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

BANGUI, le 13 Avril 1994

CERTIFICAT DU GENRE DE MORT:

Je, soussigné, Médecin en Chef THOMAS Michel, Docteur en Médecine, Médecin-Chef des EFAO, certifie avoir constaté ce jour le décès de MAIER Jean, âgé de 46 ans, survenu le 06 Avril 1994 vers 21 Heures à KIGALI (RWANDA).

La mort, réelle et constante est d'origine accidentelle. La cause du décès est le fait de balles d'arme à feu, qui ont entraîné une mort immédiate.

Fait à BANGUI, le 13 Avril 1994

Médecin en Chef THOMAS M.
Médecin-Chef des E.F.A.O.